

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires,
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33,
A EWIG,
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

6 Décembre 1878.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Du 5 janvier 1879.

Candidats conservateurs :

- M. le Général D'ANDIGNÉ, sénateur sortant.
M. le Baron LE GUAY, sénateur sortant.
M. Achille JOUBERT, sénateur sortant.

Le Comité Republicain a donc parlé ! Il
annonce aux électeurs sénatoriaux que ses
trois candidats privilégiés sont ceux que
nous avons déjà fait connaître d'après l'A-
gence Havas : MM. Mourin, Lecoy et Marie-
Baudry.

Voici le texte de la circulaire du Comité
Republicain pour annoncer ce choix arrêté
dans une réunion tenue, nous dit le Patriote,
le 21 novembre à Angers :

« Le renouvellement d'un tiers du Sénat,
qui doit avoir lieu le 5 janvier prochain,
emprunte aux circonstances une gravité ex-
ceptionnelle.

« Il ne s'agit pas seulement de l'applica-
tion d'une des lois constitutionnelles ; il s'a-
git du maintien et de l'affermissement de la
République, c'est-à-dire de la forme de gou-
vernement établie par la Constitution et so-
lennellement confirmée en 1876 et en 1877
par le suffrage universel.

« Depuis la création d'une seconde Cham-
bre, la majorité du Sénat n'a pas été autre
chose qu'une coalition des trois partis monar-
chiques, momentanément unis pour miner
la République.

« Quand des vacances se sont produites
parmi les sénateurs inamovibles, cette ma-
jorité de rencontre n'a jamais manqué d'é-
lire les pires ennemis du gouvernement ré-
publicain.

« Quand l'arbitraire d'un pouvoir exécutif
oublieux de ses devoirs s'est trouvé gêné par
la Chambre des députés, cette majorité n'a
pas hésité à favoriser la tentative funeste du
16 mai, en dépouillant de leur mandat,
sans motifs avouables, les élus du suffrage
universel.

« Enfin, méconnaissant le rôle modéra-
teur du Sénat, ne tenant aucun compte des
dispositions conciliantes de la Chambre des
députés, cette majorité réactionnaire a pris,
en toute occasion, une attitude agressive et
semble avoir adopté pour ligne de conduite
l'opposition systématique au gouvernement
légal de la République.

« Une pareille attitude est une cause per-
manente de trouble, d'agitation, d'inquié-
tude.

« La machine gouvernementale ne peut
bien fonctionner que si ses principaux rou-
ages marchent d'accord. Un de ces rouages,
le Sénat, a été faussé ; or l'occasion de le re-
dresser, en déplaçant la majorité, s'offre aux
électeurs sénatoriaux, et l'on peut dire qu'ils
tiennent entre leurs mains les destinées de
leur pays.

« En présence de cette situation, ils sen-
tiront le poids de la responsabilité qui leur
incombe ; ils comprendront l'urgence néces-
saire de remplacer les sénateurs réactionnai-
res sortants par des candidats sincèrement
dévoués à nos institutions.

« Les trois candidats que le parti répu-
blicain de Maine-et-Loire a choisis dans ses
rangs sont dignes à tous égards des suffra-
ges des électeurs.

« Maires des trois plus importantes villes
du département, les fonctions dont ils sont
investis en font les représentants autorisés
des intérêts communs. Déjà la confiance de
leurs concitoyens les a honorés d'un mandat
électif, en les appelant dans les conseils
municipaux, et le gouvernement a rendu
hommage à leur caractère et à leurs capaci-
tés, en les plaçant à la tête de l'administra-
tion d'importantes cités.

« De tels hommes, gardiens et défen-
seurs naturels de la loi, sont à l'abri des ca-
lommies de la réaction, qui feint de voir

dans les républicains des ennemis de la so-
ciété.

« S'ils sont élus, ils apporteront au Sé-
nat, avec le respect absolu de la Constitu-
tion, la compétence et l'autorité de leurs
fonctions administratives ; ils y représen-
teront l'ordre et la légalité sous la République
et par la République.

« Contrairement aux candidats réaction-
naires, ils offrent de sérieuses garanties aux
partisans de la paix et de la stabilité, et les
électeurs sénatoriaux de Maine-et-Loire, en
mettant leurs noms dans l'urne le 5 janvier
prochain, feront acte de conservateurs sin-
cères et clairvoyants.

LE COMITÉ REPUBLICAIN.

« Enfin ! dit le Journal de Maine-et-Loire ;
le Patriote s'est fait tirer l'oreille, mais l'A-
gence Havas ayant, de Paris même, démas-
qué ses batteries, l'organe officiel de nos ré-
publicains angevins avoue que ses trois can-
didats au Sénat sont bien MM. Mourin, Le-
coy et Marie-Baudry, c'est-à-dire le maire
d'Angers, le maire de Saumur et le maire de
Cholet.

« Pour un parti qui a la prétention d'in-
valider, par principe, l'élection de tout re-
présentant qui peut être convaincu ou seu-
lement soupçonné d'avoir accepté la candi-
dature officielle, voilà, certes, trois candi-
dats qui sont bien trouvés !

« Ne saute-t-il pas aux yeux de tous que
les trois candidats présentés au parti répu-
blicain ne sont pas candidats au Sénat parce
qu'ils s'appellent M. Mourin ou M. Lecoy ou
M. Marie-Baudry, mais uniquement parce
qu'ils sont l'un maire d'Angers, l'autre maire
de Saumur, le troisième maire de Cholet ? —
C'est leur fonction officielle qui fait toute la
force de leur candidature, laquelle, sérieu-
sement, n'aurait pour tous aucune raison
d'être, si elle n'était pas la candidature offi-
cielle et administrative dans toute sa beauté.

« Le Comité republicain ne prend pas même
la peine de le dissimuler dans son premier
manifeste en faveur de ses trois candidats.
Voici ce qu'il dit ingénument :

Maires des trois plus importantes villes

« du département, les fonctions dont ils sont
investis en font les représentants autorisés des
intérêts communs. » Il nous semble qu'il
est impossible de dire plus clairement aux
électeurs que ces trois candidats sont des
candidats officiels, désignés par leurs fonc-
tions, agréés par M. de Marcère, agréables
à M. de Marcère, soumis à tous les desirs de
la majorité républicaine de la Chambre et
prêts à se mettre à la dévotion du maître,
c'est-à-dire de M. Gambetta.

« Les députés sénatoriaux du départe-
ment de Maine-et-Loire ne s'y tromperont
pas un seul instant, et leurs votes laisseront
ces trois candidats complaisants à leur mai-
rie respective, en choisissant pour repré-
senter le département au Sénat d'autres
hommes moins complaisants pour les des-
seins de M. Gambetta. — Nul doute sur ce
point.

« Sans insister plus longuement, aujour-
d'hui, sur la nature et le caractère de ces
trois candidatures, nous observerons seule-
ment que le Patriote déclare qu'elles ont été
choisies, le 21 novembre, dans une réunion de
délégués sénatoriaux tenue à Angers.

« Puisque ces candidatures ont été adop-
tées à Angers, le 21 novembre, pourquoi
donc a-t-il fallu que l'Agence Havas les révé-
lât pour décider le Patriote à les annoncer, et
cela seulement le 4 décembre ?

« Est-ce que, par hasard, les républi-
cains de Maine-et-Loire avaient besoin d'at-
tendre l'approbation et le placet de quelque
comité occulte et étranger au département ?

« Puisque ces candidatures ont été adop-
tées à l'unanimité dans une réunion de dé-
légués sénatoriaux, pourquoi le Patriote et le
comité republicain ne nous disent-ils pas de
combien de députés du département était com-
posée cette réunion ? Est-ce que, par hasard,
le parti republicain de Maine-et-Loire aurait
intérêt à cacher le chiffre des députés parti-
sans de ces trois candidatures ?

« Autant de questions que tous nos lec-
teurs se feront à eux-mêmes et auxquelles ils
répondront facilement.

« Ne se souviennent-ils pas très-bien que
les conservateurs ont agi tout autrement

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA DISPARITION

DU GRAND KRAUSE

(Suite.)

XXIV.

Quand il eut fini, j'attendis qu'il me fît passer
l'ardoise.

L'ardoise passa, mais ce ne fut pas de mon côté.
J'entendis Strecker qui disait à son voisin :

— Fais passer cela quand tu l'auras lu.

Quand le voisin eut lu, ce qui ne fut pas long, il
dit tout bas à Strecker :

— Pourquoi cela ?

Strecker répondit :

— Parce que je le veux !

— Tu le veux ! tu le veux ! reprit l'autre d'un
ton de mécontentement.

Mais sa protestation se borna là ; il ne discuta
pas davantage et fit passer l'ardoise.

Qu'est-ce que Strecker pouvait bien avoir écrit

sur mon ardoise ? Si c'était quelque plaisanterie
sur mon compte, la classe tout entière allait s'é-
gayer à mes dépens. Car Strecker était malin
comme un singe, et quand il voulait s'en donner la
peine, il trouvait des mots si drôles qu'on ne pou-
vait pas s'empêcher d'en rire.

Que l'on s'égayât à mes dépens, il n'y avait pas
grand mal ; j'étais habitué aux plaisanteries de
Strecker et de deux ou trois autres loustics, et je
ne m'en fâchais presque jamais. Mais j'aurais mieux
aimé que l'on rit à mes dépens un autre jour que
celui-là !

De plus, je me disais que s'il y avait quelque dé-
sordre, ce serait ma maladresse et mon manque
d'autorité qui en auraient été cause. J'aurais gâté
les choses en voulant les arranger.

Ce n'est pas si facile qu'on se figure de bien
faire ; pour réussir dans cet art-là, il faut de l'ha-
bitude et de la pratique, comme dans tous les au-
tres.

Au lieu de soulever des rires sur son passage,
l'ardoise, à ce qu'il me sembla, rétablissait le calme
et le silence à mesure que nos camarades la li-
saient.

Un petit frisson me passa par tout le corps ; le
sang revint à mes joues, et mon cœur recommença
à battre régulièrement :

— Est-ce possible ? me disais-je ; est-ce que
vraiment Strecker... ?

XXV.

Mes camarades m'appelaient familièrement la
Musaraigne.

Je n'ai jamais su pourquoi, ni eux non plus.

J'ai vu dans ma vie pas mal de musaraignes,
vieilles ou jeunes, grosses ou petites, et je déclare
que je n'ai jamais trouvé la moindre ressemblance
entre ma personne et celle d'une musaraigne.

On peut croire que s'il y avait le moindre rap-
port, non-seulement je ne le nierais pas, mais en-
core je serais assez disposé à m'en vanter, car la
musaraigne est un petit animal fin, léger, agile
dans ses mouvements, et très-coquet dans toute sa
personne.

Mais il faut bien subir de bonne grâce ce qu'on
ne peut empêcher. Il avait plu à Strecker de m'af-
fubler de ce sobriquet : c'était devenu mon nom,
je répondais quand on m'appelait Musaraigne, et
j'étais assez bon garçon et aussi assez prudent pour
répondre sans mauvaise humeur.

L'ardoise devait avoir circulé parmi tous les
rieurs et tous les bavards, car j'avais entendu les
rires s'éteindre un à un, et le brouhaha des con-
versations s'était comme évaporé dans l'air.

L'ardoise revint à Strecker qui m'en donna un
petit coup sur l'épaule en manière d'avertissement.
C'était un petit coup si gentil, si bon enfant, si
amical, que je me mis à sourire tant j'étais content.

Je me penchai tout doucement en arrière, de
façon à me rapprocher de Strecker.

Quand mon dos fut appuyé contre sa table, il se
pencha à mon oreille et me dit :

— Tends la patte sous la table, vieille Musarai-
gne !

Je tendis « la patte » sous la table, en arrière.

Il me saisit vivement les doigts et je crus un ins-
tant que j'étais tombé dans un piège, que Strecker
allait me pincer les doigts pour me faire crier, ou
me les barbouiller d'encre.

Mes cheveux se dressèrent d'horreur ; mais l'évé-
nement ne tarda pas à me prouver que mes che-
veux s'étaient trop pressés, et qu'ils s'étaient ren-
dus coupables d'un jugement téméraire aux dépens
du prochain.

XXVI.

Strecker avait saisi « ma patte », que je lui ten-
dais à l'aveuglette, derrière mon dos, la paume en
l'air, dans une position assez gênante, me donna
une cordiale poignée de main.

Aussitôt toutes mes terreurs s'évanouirent, et une
joie profonde inonda mon cœur.

J'avais fait mon devoir en lui disant une chose
désagréable, et, malgré cela, nous étions encore
amis !

Quoique ma main fût dans une position très-
gênante, je l'y maintins, dans l'espoir d'attraper à

lorsqu'ils furent appelés, en 1876, à désigner les trois candidats qui seraient appelés à briguer, au nom du parti conservateur, l'honneur de nous représenter au Sénat ?

» Au lieu d'une réunion de coterie, à huis-clos et en petit comité, il y eut entre tous les députés conservateurs une réunion solennelle où tous les titres des divers candidats furent exposés et discutés. Les journaux rendirent compte de cette réunion et de la discussion. Les députés votèrent, et les trois candidats qui obtinrent le plus grand nombre de voix dans cette réunion préparatoire, furent aussi les trois sénateurs élus au scrutin du 30 janvier 1876.

» Ce sont ceux-là mêmes que les conservateurs présentent de nouveau, aujourd'hui, au choix de leurs concitoyens, parce qu'au lieu d'avoir démerité, ils ont acquis, depuis trois ans, de nouveaux titres à notre confiance.

» Nous voilà loin, n'est-il pas vrai, des mystères du petit sanhédrin républicain. Il est vrai que le petit sanhédrin n'a pas grande confiance dans le succès de ses amis. La preuve évidente en est qu'il a choisi pour candidats MM. Mourin, Lecoy et Marie-Baudry, en faveur desquels toute « l'autorité de leurs fonctions administratives » sera certainement insuffisante pour les transformer en sénateurs.

Nous lisons aussi dans l'Union de l'Ouest :

« Le Patriote, après avoir pris tout le temps de se renseigner sur les volontés du comité électoral de Paris, nommait hier, enfin, les trois candidats républicains qui sont indiqués aux députés sénatoriaux pour les élections du 5 janvier. Ce sont : MM. Mourin, maire d'Angers ; Lecoy, maire de Saumur ; Marie-Baudry, maire de Chotet.

» Trois maires nommés par le gouvernement, et pour cela même recommandés aux suffrages des électeurs ! « Les fonctions » dont ils sont investis, dit le Patriote, en font les représentants autorisés des intérêts communs. » C'est tout bonnement, tout crûment la candidature officielle. Instruments dociles de la politique du ministère qui leur a confié le pouvoir municipal, choisis par un Comité occulte auquel obéit le ministère, les trois candidats de l'Agence Havas et du Patriote ne sont pas les hommes qui conviennent pour modérer, pour réfréner les impatiences du parti républicain. Ils voteront tout ce que leur commandera le Comité, qui rêve de substituer, par la terreur ou par la ruse, à la République constitutionnelle la République de la Convention et du programme de Romains. »

### Chronique générale.

Hier, à la Chambre des députés, M. Albert Joly, lisant son rapport sur l'élection de M. Decazes, a reproché au député que la Chambre va invalider de n'avoir été élu qu'avec 700 voix de majorité, et de s'être présenté dans une circonscription où le mauvais état des

mon tour les doigts de Strecker qui venait de les retirer. Je me proposais de lui rendre son étroit avec usure.

Je me mis donc à agiter mes doigts, en manière d'appel. Il vit mon geste, car bientôt je sentis un frôlement contre la paume de ma main, et je refermai vivement mes doigts.

L'étreinte destinée à la main de Strecker n'emprisonna qu'un corps anguleux et dur, que je reconnus, au toucher, pour le cadre en bois d'une ardoise.

Je ramenai tout doucement l'ardoise à moi, je la glissai sous mes yeux, et je lus les paroles suivantes tracées d'une main sûre et hardie :

« Faites passer ! »

» Le père W. a du chagrin ; ce n'est pas le moment de bavarder et de rire. Le premier qui bouge aura affaire à moi. » L'Ours-Noir.

Je relus trois fois cette circulaire, et mon admiration pour Strecker s'éleva rapidement du positif au superlatif.

Quel bon cœur ! et quelle généreuse témérité ! Plus d'un de nos camarades avait dû rougir et murmurer en lisant un ordre aussi formel et aussi impérial ; mais pas un n'avait bronché.

Alors je me rappelai les paroles de mon père, et je pensai en moi-même :

— Strecker est un homme, lui !

routes rendait très-difficile la propagande républicaine en faveur de son concurrent (III).

Avec de pareils griefs, en effet, l'invalidation de M. Decazes ne fait pas de doute. Une majorité de 700 voix seulement ! mais la Chambre a invalidé bien d'autres députés qui avaient obtenu 4,000, 5,000 et même 6,000 voix de majorité.

M. de Freycinet vient d'adresser aux préfets une circulaire pour leur demander de centraliser les renseignements qui concernent les nivellements déjà effectués, le matériel des instruments et le personnel qui se rattache à l'étude des améliorations agricoles, au bon aménagement des eaux, au développement des communications, etc. Ces renseignements devront être fournis au ministère le 20 janvier.

Le ministre invite les préfets à réunir les chefs de service des différentes administrations en commission, en leur adjoignant deux membres du conseil général dont l'un présiderait en l'absence du préfet.

Voici ce qui nous est communiqué d'une source autorisée. La souscription ouverte pour le banquet que les voyageurs de commerce comptaient offrir à M. Gambetta a fait un fiasco à peu près complet, quoi qu'en disent les personnes intéressées. Cette souscription vient d'être close par un chiffre trop minime pour que l'on puisse donner suite à ce projet de banquet. Alors M. Gambetta, toujours grand et magnanime, quand il s'agit de réunion où il pourra placer un grand discours à effet, a fait adresser mille francs au comité organisateur pour que la fête patriotique puisse avoir lieu comme il était convenu.

Pour arriver à la suppression presque totale des écoles congréganistes des deux sexes, on avait exigé, en vertu de la législation actuelle, que les Frères comme les Sœurs fussent pourvus des brevets de capacité nécessaires à l'enseignement, considérant comme nulles et insuffisantes les lettres d'obédience délivrées par l'autorité religieuse. On croyait ainsi avoir atteint le point culminant qui devait soustraire la jeunesse à l'enseignement congréganiste ; mais il se trouve aujourd'hui, après un examen général qui vient d'être fait dans toute la France, que les Frères des écoles chrétiennes sont, aussi bien que les Sœurs, possesseurs, à peu d'exemptions près, des brevets, et même bien au-delà.

Un cercle de mazziniens s'est établi à Paris, depuis quelques jours, sous le prétexte de distribuer des secours aux « victimes » politiques. Nous trouvons ce renseignement dans un journal italien qui annonce le fait pour prévenir les individus inquiétés qui se rendraient en France.

Je ne tardai pas à trouver que cet éloge, qui aurait été pour moi le comble de la gloire, n'était pas à la hauteur du mérite de Strecker, et ma pensée prit cette autre forme :

— Ce n'est pas seulement un homme, c'est un héros.

Quel malheur que cet admirable morceau d'éloquence fût simplement tracé au crayon sur une ardoise ! S'il avait été écrit à l'encre sur du papier, je l'aurais conservé comme un précieux souvenir, et je l'aurais fait encadrer lorsque, plus tard, je devins presque riche par la mort d'un oncle de ma mère, qui fabriquait des montres à la Chaux-de-Fonds, en Suisse.

XXVII.

Je venais donc de relire la circulaire de Strecker pour la troisième fois ; j'en avais pesé les mots un à un, j'avais même étudié l'écriture, comme si elle eût été nouvelle pour moi, j'avais admiré la hardiesse avec laquelle Strecker barrait ses *t*, et l'importance de ses mots qui semblaient se poursuivre dans une course effrénée. Les points de ses *i* n'étaient jamais sur lui-même, mais à deux ou trois lettres en arrière, comme les étincelles que lance derrière elle une locomotive qui s'enfuit à toute vapeur.

En ce moment, mes yeux tombèrent sur des mots à demi effacés, qui étaient aussi de son écriture, et

A la veille de la prorogation des Chambres, voici l'ancienne idée de la conjonction des centres qui revient sur l'eau. Un groupe de députés va tenter, à cet effet, une nouvelle épreuve, et pour y arriver, ces messieurs vont créer, à Paris, un nouvel organe politique qui aura pour titre : *l'Union nationale*.

Le capital est formé par une maison de banque de Lille. Une société anonyme est constituée pour l'exploitation de la nouvelle propriété du journal.

Ayant reproduit hier la version du *Journal de Mamers* concernant M. Allain-Targé, notre impartialité nous fait un devoir de donner les lignes ci-après extraites de *l'Avenir de la Sarthe* :

Le *Journal de Mamers* ayant publié sur l'attitude de M. Allain-Targé, pendant la guerre, un article qui nous paraissait contenir des... erreurs, nous avons expédié un exemplaire de la feuille de M. Caillaux à l'honorable député de la Seine.

M. Allain-Targé nous a répondu les quelques lignes suivantes, que nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« Paris, 29 novembre 1878.

Monsieur le rédacteur en chef,

Je vous remercie de la communication que vous voulez bien me faire.

Je n'ai point l'habitude de répondre aux attaques, mensonges et calomnies, dont mes amis et moi nous sommes l'objet dans la presse. Je prends seulement l'engagement de ne jamais laisser sans explication et riposte les critiques qui trouveront un éditeur responsable à la tribune, parmi mes collègues de la Chambre.

Pour ce qui concerne le fait du 22 novembre 1870, auquel le *Journal de Mamers* fait allusion, je m'empresse de vous dire, pour répondre à la sympathie que vous voulez bien me témoigner, que le récit du *Journal de Mamers* est absolument faux.

J'ai quitté La Ferté-Bernard le 22 novembre 1870, entre huit et neuf heures du soir, après l'entrée des Allemands, après avoir essayé leur feu, avec l'employé du télégraphe, mon secrétaire et un ou deux gardes mobiles, et à pied. Nous arrivâmes à Connerre par la chaussée du chemin de fer, après minuit. Je n'avais pris de train spécial que la veille, pour aller en avant et non en arrière, avec le général Jaurès, à la recherche de l'armée que nous croyions à Nogent-le-Rotrou et que nous ne retrouvâmes qu'à Bellême. Voilà la vérité.

Croyez, Monsieur le rédacteur en chef, à mes sentiments les plus dévoués.

H. ALLAIN-TARGÉ.

UNE ROUBERIE RADICALE.

Il y a quelques jours, le recteur de l'Académie de Lyon, fortement ému de la solen-

nité avec laquelle venait de s'opérer la rentrée des facultés catholiques, demandait anxieusement des ordres à M. Bardoux. Il s'agissait de relever par un luxe de mise en scène inédit la rentrée des facultés de l'Etat et d'empêcher à tout prix que la République fit trop piteuse figure à côté de l'Eglise. M. le recteur, en impresario dévoué, soumettait par avance au ministre le plan de la cérémonie. Ce devait être triomphal, et cette République, qui jadis guillotinait Lavoisier, sous prétexte qu'elle n'avait pas besoin de savants, allait se montrer, aujourd'hui, calme, civilisée, solennelle, avec l'auréole de la science au front. Il importait de frapper un grand coup dans la vieille cité métropolitaine des Gaules, dont toute l'histoire appartient à la foi religieuse, et qui pousse l'impertinence jusqu'à avoir une faculté catholique merveilleusement prospère !

Quelle mystérieuse réponse M. Bardoux fit-il à son fonctionnaire ? Ne se rendit-il pas à ses raisons ? Le ministre des beaux-arts n'aurait-il pas le génie des choses de la scène ?

Toujours est-il que la solennité attendue a sombré dans le plus piteux avortement. Les facultés de l'Etat se sont réunies comme une société secrète, sans pompe, sans éclat, et sans qu'un seul étudiant y assistât. L'effet a été d'autant plus sensible que l'opinion publique, fort au courant, par le temps d'indiscrétions qui court, des projets du recteur, se réjouissait d'assister à une merveilleuse solennité.

Où est la clef du mystère, la cause de cette modestie de la part d'un gouvernement dont la modestie est le moindre défaut ?

Nous le savons aujourd'hui. Le recteur de l'Académie de l'Etat avait imprudemment cru pouvoir répondre de la bonne tenue des étudiants, de leur esprit de tolérance et de réserve, et proposait de les admettre à la cérémonie.

Mais on s'est plus amplement renseigné. Des rapports confidentiels sont parvenus, indiquant que cette jeunesse exemplaire devait au contraire prendre occasion de la solennité pour une manifestation bruyante, scandaleuse et fertile en dangers.

L'affiche fut changée à la dernière heure, et l'on renonça à la mise en scène de peur que les figurants ne la vinssent troubler.

Voilà la vérité. La République a amené les esprits à un état moral tel, que le gouvernement doit maintenant se méfier de la jeunesse française et qu'on ne peut plus réunir cette jeunesse, même pour une solennité scientifique, sans craindre que les passions politiques, la haine et l'intolérance révolutionnaires ne s'invitent d'elles-mêmes à la fête et ne la transforment en saturnale.

En face de la tenue décente et réservée des étudiants catholiques, le contraste eût été dangereux. On a voulu l'éviter et on a bien fait. Mais le journal de M. Gambetta est comme tous les tyrans. La vérité lui déplaît. Il demande, avec de grands éclats de voix, la tête du recteur M. Darès de la Chavanne, coupable de lèse-majesté envers le prestige de la République.

### LE VÉSUVÉ.

A. M. GUSTAVE DE L...

Le Vésuve n'a rien de ces aspects sublimes Dont les Alpes naïgères ont étonné mes yeux, Et n'est pas le rival des imposantes cimes Qui s'unissent aux cieux. La nature n'a pas embelli son cratère Et de ses tristes flancs ne voile pas l'horreur, Mais le nom du Vésuve est fameux... Sa fureur Peut ébranler la terre. D'un peuple à la merci de son pouvoir fatal, Le volcan est toujours l'orgueil et la merveille, Aux révolutions sa montagne est pareille, Sa gloire c'est le mal. Monstre capricieux, il s'agit, il menace, Il gronde, il se soulève, il ravage, il détruit, Mille et mille clameurs attestent à grand bruit Sa dévorante audace. Vers lui tous les regards se laissent attirer : Des despotes ainsi nous saluons l'empire, Et l'homme en sa démené est pressé d'admirer Tout ce qu'il doit maudire !

DICKSON.

L'obtiendra-t-il? Très-probablement? M. Bardoux est trop occupé de défendre sa situation pour ne pas faire bon marché de celle des autres.

Voici ce qu'un journal dit de l'ex-général La Cecilia, dont nous avons annoncé la mort au Caire :

« Son rôle, sous la Commune, fut des plus importants. Il fut un de ceux qui crurent au succès définitif des bandes communardes. »

« C'est La Cecilia qui, un jour, commandant à Vanves, aperçut un groupe de soldats marchant sur le parapet. »

« Se dressant sur le parapet, il commanda à ses artilleurs de commencer le feu. »

« Les artilleurs de la Commune étaient déjà à leurs canons... chez le marchand de vin. »

« La Cecilia, furieux, se mit lui-même à charger les pièces et tira plus de cinquante obus sur les assaillants. Ceux-ci s'enfuirent à toutes jambes, en criant comme des brûlés, et en jetant leur drapeau. »

« Le général courut ramasser le trophée; mais il recula d'horreur... le drapeau était rouge ! »

« La Cecilia avait tiré sur un parti de communards. Ceci se passait la veille de l'entrée des troupes. »

## Etranger.

### L'ARMÉE ANGLAISE DES INDES EN DÉTRESSE.

La situation de l'armée anglaise dans l'Afghanistan est beaucoup plus grave qu'on ne l'avait dit tout d'abord.

Les trois corps d'armée ont rencontré des résistances tout à fait inattendues, et malgré la supériorité de l'armement des troupes anglaises si bien commandées, ces troupes se trouvent dans une telle infériorité numérique qu'il leur sera fort difficile d'avancer sans se compromettre peut-être gravement et s'exposer à une véritable catastrophe.

La colonne de droite, commandée par le général Brown, est bloquée dans les gorges de Kaiber, et l'on ignore absolument sa véritable situation.

La colonne du centre, commandée par le général Roberts, s'est engagée dans le défilé de Kurum et l'on croit qu'elle a été contrainte de battre précipitamment en retraite pour éviter les projectiles de toute nature que les Afghans faisaient pleuvoir d'une hauteur de six à sept cents pieds.

Quant à la colonne de gauche, qui s'était avancée dans la direction de Candahar sur les frontières du Bélouchistan, elle a aussi rencontré des forces supérieures qui l'ont obligée à suspendre sa marche.

Il est temps que de nouveaux renforts arrivent dans l'Afghanistan pour soutenir et dégager peut-être l'armée anglaise.

Ce qui doit inquiéter le plus sur le sort de cette armée, c'est le manque de dépêches; car il est bien évident que le vice-roi des Indes ne serait pas avare de bonnes nouvelles pour rassurer la métropole.

La pénurie des communications venues des Indes cause de vives inquiétudes à Londres, et l'on y redoute d'apprendre de sinistres nouvelles; l'on est même assez anxieux sur le maintien de la tranquillité dans toute l'étendue des possessions des Indes.

RUSSIE. — Le *Messenger du gouvernement* publie l'allocution prononcée lundi au Kremlin, par l'empereur Alexandre.

Cette allocution est ainsi conçue :

« Je suis très-heureux d'adresser, de nouveau, de vive voix, mes sincères remerciements à toutes les classes de la population de Moscou, pour la bienfaisance qu'elles ont montrée pendant la dernière guerre. »

« Toute la Russie a suivi votre noble exemple. »

« J'espère qu'une paix définitive sera bientôt conclue avec la Turquie. »

« Je vous remercie aussi des témoignages de dévouement que vous m'avez donnés à l'occasion des tristes événements qui se sont produits à Saint-Petersbourg et dans d'autres parties de la Russie. »

« J'espère que lorsque je ne serai plus là vous nourrirez les mêmes sentiments pour mon fils et pour ses successeurs. »

« J'espère aussi que vous m'aidez à faire sortir la jeunesse de la voie dangereuse où l'entraînement des hommes auxquels on ne peut accorder aucune confiance. »

« Que Dieu daigne nous donner la consolation en nous permettant de voir les institutions de notre chère patrie se développer d'une manière pacifique et légale. Ce n'est que de cette façon que peut être garantie, dans l'avenir, la puissance de la Russie, qui vous est chère comme à moi. »

ESPAGNE. — La *Patrie* publie la dépêche suivante :

« Madrid, 3 décembre. Deux coups de fusils ont été tirés sur le train-poste de Saragosse. »

« Ils ont été heureusement tirés après le passage des voitures, et les projectiles se sont incrustés sur la face postérieure du fourgon des bagages. »

« On attribue cette tentative à des individus qui ont reçu de l'argent de Genève pour troubler l'ordre et qui ont voulu gagner leur salaire sans grand danger. »

« Une enquête est ouverte. »

Nous devons rapprocher de cette dépêche le passage suivant d'un article de la *Epoca* :

« La Suisse ne doit pas s'étonner que les nations, menacées par des esprits en démenche, se plaignent qu'un refuge soit accordé dans ses montagnes aux conspirateurs cosmopolites qui s'y préparent à l'assassinat. »

La *Epoca* ajoute :

« Nous respectons l'indépendance de toutes les nations, pourvu qu'elle ne soit pas un danger pour notre propre sécurité. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

CAVALIERS RÉSERVISTES.

Afin de faciliter l'instruction à cheval des réservistes de la cavalerie, le ministre de la guerre vient de décider qu'il sera fait application aux réservistes de cette arme des dispositions particulières adoptées pour ceux de l'artillerie et des deux trains, et dont il a été fait mention au *Journal officiel* du 11 octobre 1878.

En conséquence, seront convoqués au mois de mai prochain, à une date qui sera indiquée ultérieurement, et « par ordres d'appels individuels » :

1° Les réservistes de la classe 1872 affectés aux régiments de cavalerie qui prendront part aux grandes manœuvres d'automne en 1879.

2° Les réservistes des mêmes régiments appartenant aux classes 1869 et 1871 et ayant obtenu des sursis d'appel en 1878.

Les réservistes de cavalerie, dont les corps sont en Algérie, et qui doivent faire leurs périodes d'instruction en France, seront naturellement convoqués en même temps que les réservistes propres des régiments de France, dans lesquels ils doivent être instruits.

Il n'est rien changé d'ailleurs aux dispositions précédemment arrêtées en ce qui concerne les réservistes affectés aux régiments de cavalerie « qui ne doivent pas manœuvrer en 1879. » Ces réservistes continueront à être compris dans la convocation générale par voie d'affiches de l'automne, à l'exception de ceux qui ont obtenu des sursis en 1878 et « qui continueront à être convoqués le 1<sup>er</sup> mars. »

Voici, d'après Nick, les probabilités du temps pour le mois de décembre :

Pluies persistantes et vent au premier quartier de la lune. Neige dans les régions du nord et centrales de l'Europe. — Fortes pluies dans la zone méridionale de l'Europe. Vent violent sur l'Océan et la Méditerranée. Période grave pour la marine. Relâches forcées dans tous les ports. Froid vif à la pleine lune qui commencera le 9 et finira le 17. Période relativement belle. Glace dans la région du nord de la France. Température également rigoureuse dans les départements de l'est. Température aigre dans les départements pyrénéens voisins de l'Océan. — Vent glacial vers le 12, le 14 et le 17 sur l'Océan Atlantique et la Manche, et sur tout le littoral de la Méditerranée.

Sinistres maritimes à redouter, plus particulièrement sur les côtes de Bretagne et

sur celles du golfe de Gascogne. — Pluies fortes et générales au dernier quartier de lune, qui commencera le 23 et finira le 29. Ces pluies se répartiront dans toute l'étendue du bassin méditerranéen. — Température inégale et aigre dans l'est, le centre et le nord de la France, à la nouvelle lune, qui commencera le 23 et finira le 31. Beau temps relatif dans la région méridionale. Froid rigoureux dans la zone centrale de l'Europe et celle septentrionale. — Brouillard dans la Manche et la mer du Nord. — Vent sur l'Océan et la mer Méditerranée, le 27 et le 29.

Mois généralement mauvais, alternativement glacial, pluvieux et venteux. Etat sanitaire peu satisfaisant, surtout dans le nord de la France, la Belgique et la Hollande, l'Allemagne du Nord et l'Angleterre.

## Faits divers.

Les révélations d'un fou. — Voici encore un personnage mystérieux qui vient révéler à la justice des aventures plus mystérieuses encore.

Samedi, se présentait chez M. le commissaire de police de Saint-Maur, un individu très-correctement vêtu, qui demandait à parler seul à seul au magistrat pour une importante révélation.

« — Je suis, dit-il quand ils furent seuls, le dernier enfant d'un homme frappé par la justice. Forçat au bagne de Toulon, mon père s'y lia d'amitié avec un homme qui avait assassiné deux vieillards, le mari et la femme, ses maîtres, pour voler quatre cent mille francs. Il avait caché cette fortune, composée en partie de diamants, dans un endroit sûr, et la justice ne put pas la découvrir. »

« Cet homme mourut au bagne, et mon père ayant fini sa peine, alla chercher le trésor. Puis il alla habiter la Suisse, où il se maria et eut une nombreuse famille, qu'il éleva honnêtement. »

« A son lit de mort, lui aussi nous révéla l'origine de sa fortune. »

« Cela me troubla; je suis honnête; je proposai à mes frères et sœurs de rendre cette fortune malhonnêtement acquise. Ils refusèrent, je les empoisonnai. »

« Maintenant qu'ils sont morts aussi, j'ai tout l'argent et je viens à Paris chercher les héritiers des vieillards assassinés par l'homme du bagne de Toulon. »

« Mais les connaissez-vous ? demanda le commissaire. »

« Si je les connaissais je ne viendrais pas vous trouver ! »

« Mais alors sur quel indice ? »

« Vous refusez ? Alors je vais vous brûler la cervelle. »

Et l'homme sortit de sa poche un pistolet. Ce que voyant le commissaire s'empressa de feindre de consentir, et donna au restitué deux inspecteurs « chargés, dit-il, de l'aider ». Inutile de dire qu'ils le conduisirent au Dépôt.

Ce malheureux a été examiné par MM. les docteurs Legrand du Saulle et Lassègue, qui l'ont déclaré atteint d'aliénation mentale.

Mais des recherches faites dans les dossiers ont prouvé que la plupart des faits qu'il racontait étaient vrais. Son père avait, en effet, été au bagne avec l'assassin des époux Pollet, deux marchands de diamants, Hollandais, tués à Paris, et à sa sortie du bagne de Toulon, il s'est établi en Suisse, où il a immédiatement acheté une superbe propriété. Il est mort dernièrement.

Il est probable que la révélation faite par le vieillard à son lit de mort aura troublé la tête du malheureux qui est en ce moment au Dépôt.

Quant à avoir empoisonné ses frères et sœurs, il ne l'a pu faire, car ils sont morts bien avant leur père.

La restitution qu'il demandait, du reste, impossible, les époux Pollet n'ayant pas d'héritiers.

Le pauvre fou, nommé Karl S..., va être reconduit en Suisse.

Un acacia vénérable. — Le doyen d'âge de tous les végétaux du Jardin des Plantes de Paris, l'acacia planté par Vespasien Robin, arboriste du roi Louis XIII, est cette année encore plein de vigueur et de sève. C'est de cet individu, plus que deux fois centenaire, qu'on a retiré les graines qui ont commencé

à répandre en France un des arbustes les plus agréables et les plus utiles. Aussi, Linné lui donna-t-il le nom de *robinier*, en mémoire du service rendu par Robin, qui l'a cultivé le premier en Europe.

Monsieur,

Depuis plusieurs années, chaque fois que j'ai un rhume, je m'empresse de prendre chaque jour quatre ou cinq de vos bienfaisantes capsules de goudron de Guyot, et toujours, dans trois ou quatre jours, je suis débarrassé de mon rhume. Permettez-moi à ce propos de vous signaler un fait singulier. La dernière fois que j'ai dû employer votre remède, j'étais atteint depuis deux mois d'une plaie à la jambe bien difficile à guérir. Au bout de trois jours de l'usage de vos capsules, j'ai été tout étonné de voir une croûte se former sur la plaie. Attribuant ce résultat à votre médicament, j'ai continué de prendre du goudron. Au bout d'une dizaine de jours, j'étais radicalement guéri.

J'ai conseillé vos capsules à diverses personnes qui, à leur grand étonnement, ont éprouvé exactement les mêmes effets que moi. Au bout de quatre ou cinq jours, une croûte se forme sur la plaie et généralement la guérison s'obtient en dix ou quinze jours.

J. CLAEK,  
5, rue Fousny, à Bruxelles.

## Dernières Nouvelles.

Des dépêches de Madrid annoncent que les ministres ont reçu plusieurs lettres les prévenant que si la sentence de mort rendue contre Moncasi était exécutée, il serait aussitôt vengé. Les dépêches font remarquer que ces lettres de menaces adressées aux ministres espagnols viennent de l'étranger.

Les Anglais ont remporté près de Peiwar une grande victoire sur les Afghans, en leur enlevant 18 canons. Il y a eu beaucoup de morts de part et d'autre.

## Théâtre de Saumur.

TRUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 9 décembre 1878.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

## FAUST

Grand opéra en 5 actes et 8 tableaux, paroles de Michel Carré et Jules Barbier, musique de GOUNOD.

- 1<sup>er</sup> tableau : Le docteur Faust.
- 2<sup>e</sup> tableau : L'Apparition de Marguerite.
- 3<sup>e</sup> tableau : La Kermesse.
- 4<sup>e</sup> tableau : Le Jardin de Marguerite.
- 5<sup>e</sup> tableau : L'Eglise.
- 6<sup>e</sup> tableau : Le Retour des soldats.
- 7<sup>e</sup> tableau : La Prison.
- 8<sup>e</sup> tableau : L'Apothéose.

Distribution. — Le docteur Faust, MM. Leroy; Méphistophélès, Sureau; Valentin, soldat, Rougé; Wagner, Letellier; Marguerite, M<sup>lle</sup> Marguerite Nau; Siebel, Thibault; dame Marthe, Dieudonné. Vieillards, étudiants, soldats, peuple.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. 1/4.

Prochainement : UNE CAUSE CÉLÈBRE, drame en 6 parties, avec le concours de M. E. CHAVANNES.

## LOTÉRIE NATIONALE.

ENVOI GRATIS AUSSITÔT APRÈS LE TIRAGE de la liste officielle des n<sup>os</sup> gagnants, à toute personne qui prendra un abonnement d'un an (2 fr.) au MOUVEMENT FINANCIER, journal de grand format (8 pages de texte) publiant la liste de tous les tirages, le mieux renseigné et le plus répandu des journaux financiers.

L'administration se chargera en outre, sur simple avis, de FAIRE RETOURNER ET ENVOYER les lots gagnés par ses abonnés.

Envoyer 2 fr. en bon ou timbres-poste, à l'administrateur du *Mouvement*, 33, RUE VIENNE, A PARIS.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid,

toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dartres, éruption, abcès, névroses, mélancolie, nervosité, épuisement, déperissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, échauffement, accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalessière du Barry ».

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castellan, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Worzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 76,448 : Depuis cinq ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalessière m'a sauvé la vie. — ERNEST CATTÉ, musicien au 63<sup>e</sup> de ligne, Verdun. — Dartres : M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55 ans), toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalessière. — N° 49,811 : M<sup>me</sup> Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnie, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — Cure n° 56,935 : Barr (Bas-Rhin), 4 juin. — Monsieur, La Revalessière Du Barry a agi sur moi merveilleusement; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse; mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est redevenu admirable, et un catarrhe et névralgie à la tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus. — DAVID RUFF, propriétaire. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse. Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalessière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalessière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGÈRE. — Bauge, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupréau, M<sup>me</sup> BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; COUIN, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup>, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Ligne de Poitiers-Saumur.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.	10 h. 30 m. matin.	4 h. 30 m. soir.	9 h. 7 m. soir.
11 h. 20 m. —	—	—	—
1 — 30 — soir.	—	—	—
7 — 40 — —	—	—	—

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	9 h. 40 m. matin.	3 h. 40 m. soir.	7 h. 30 m. soir.
10 — 45 — —	—	—	—
12 — 45 — soir.	—	—	—
6 — 15 — —	—	—	—

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 DÉCEMBRE 1878.

Valeurs au comptant.		Dernier cours.		Hausse		Baisse.		Valeurs au comptant.		Dernier cours.		Hausse		Baisse.	
3 % amortissable	77 10	10		Crédit Foncier colonial, 300 fr.	370			Canal de Suez	235						
4 1/2 %	108 50	25		Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	812 50	33	75	Crédit Mobilier esp.	775						
5 %	112 55	23		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	687 50			Société autrichienne	357 50	3	75				
Obligations du Trésor, t. payé.	510	4		Crédit Mobilier	471 25	5		OBLIGATIONS.							
Dép. de la Seine, emprunt 1857	241	1		Crédit foncier d'Autriche	555			Orléans	367 25						
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	515			Charentes, 500 fr. t. p.	675			Paris-Lyon-Méditerranée	361 25						
— 1865, 4 %	530			Est	675			Est	354						
— 1869, 3 %	418	1	50	Paris-Lyon-Méditerranée	1078 75	3	75	Nord	367 25						
— 1871, 3 %	404			Midi	852 50	3	75	Ouest	361						
— 1875, 4 %	511			Nord	1387 50			Midi	361 50						
— 1876, 4 %	500 75	95		Orléans	1160			Charentes	38						
Banque de France	3140	15	5	Ouest	735			C <sup>o</sup> Canaux agricoles	276 25						
Comptoir d'escompte	745	5		Compagnie parisienne du Gaz	1230	8	75	Canal de Suez	562 50						
Crédit agricole, 200 fr. p.	475	15		C. gén. Transatlantique	497 50										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 13 mai).

Départs de Saumur vers Angers.		Arrivées à Angers.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 — —	10 h. 30 m. matin.	4 h. 30 m. soir.
6 — 11 — —	9 — 11 — —	—	—
1 — 25 — soir.	4 — 10 — —	—	—
4 — 10 — —	7 — 15 — —	—	—
7 — 15 — —	10 — 37 — —	—	—

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

M. BUFFARD, ancien huissier à Vihiers, ayant l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente déclaration, conformément à la loi.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE ROUSSEL, PIERRE.

Les créanciers de la faillite du sieur Roussel, Pierre, tailleur à Saumur, sont invités à se présenter, le mardi 10 décembre 1878, à une heure du soir, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat, le premier vote n'ayant donné qu'une des deux majorités voulues par la loi.

Le greffier, L. BONNEAU. (638)

Etude de M<sup>e</sup> ROGERON, notaire à Nueil (Maine-et-Loire).

A VENDRE A L'AMIABLE, LA METAIRIE DE LA PETITE-GENÈRE

Située communes de Saint-Hilaire et Saint-Paul-du-Bois, D'une contenance de 27 hectares. D'un revenu de 1,900 francs, pouvant être porté à 2,000 francs. S'adresser, soit audit notaire, soit à M. CEBRON, expert à Doué.

Etude de M<sup>e</sup> CHEVEREAU, notaire à Tours.

A VENDRE A L'AMIABLE, DIVERS IMMEUBLES

Situés sur les communes de Villandry, Berthenay, Vallères, Lignières, près Tours, comprenant : Terres labourables, d'une contenance de... 10 hect. Prés, d'une contenance de 2 — Bois, id. 6 — Vignes, id. 5 — Le tout d'une contenance d'environ... 25 hect.

Et des bâtiments, à Vallères, au lieu dit le Hay. Ces immeubles sont de nature à être facilement vendus en détail. S'adresser, pour obtenir tous renseignements et traiter, audit M<sup>e</sup> CHEVEREAU, notaire. (626)

A VENDRE BEAU CHEVAL

Excellent sous tous les rapports. S'adresser à M. AUBERT, à Saint-Florent. (639)

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE DE MOBILIER DE L'ÉTAT

Le samedi 7 décembre 1878, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, sur le quai de Limoges, à Saumur, en présence de M. le Maire de Saumur et de M. Mercier, conducteur des ponts-et-chaussées, à Saumur, à la vente aux enchères publiques de deux bateaux de baliseurs hors de service.

Prix payable comptant, plus 5/0 pour les frais. Le Receveur des Domaines, L. PALUSTRE. (628)

Bureau de bienfaisance de Saumur.

ADJUDICATION DE FOURNITURES DE PAIN ET VIANDE

A faire au Bureau de bienfaisance de Saumur, pendant l'année 1879.

Le vendredi 13 décembre 1878, à trois heures de l'après-midi, il sera procédé, par MM. les Administrateurs dudit Bureau, au siège de ce Bureau, Cour-Saint-Jean, 3, à l'adjudication de la fourniture de pain et de viande à faire aux pauvres, du 1<sup>er</sup> janvier 1879 au 31 décembre de la même année.

L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées, lesquelles seront reçues par M<sup>me</sup> la Supérieure du Bureau de bienfaisance, jusqu'à la veille de cette adjudication, six heures du soir. Les personnes illettrées devront présenter une soumission dressée par un fondé de pouvoirs régulier. Les soumissions seront timbrées et porteront pour suscription : Soumission pour la fourniture, soit pain, soit viande. Elles exprimeront un rabais en centimes, sans fraction de centimes. Il ne sera admis à concourir à l'adjudication que des personnes notoirement solvables. Le cahier des charges est déposé au siège du Bureau de bienfaisance, où toutes personnes pourront en prendre connaissance, ainsi que des quantités approximatives à fournir, tous les jours non fériés, à partir du lundi 2 décembre, le matin, de neuf à onze heures, et, le soir, de deux à cinq heures. Saumur, le 25 novembre 1878. Les Administrateurs du Bureau de bienfaisance : Paul RATOUIS, vice-président, JOLY-LETERME, FOUCHER, MORICET, l'abbé MÉRIT, DAVAINÉ.

Le samedi 23 novembre, IL A ÉTÉ PERDU, à Saumur, UN CHIEN de marchand, répondant au nom de Rapide, robe jaune, oreilles et queue non coupées.

S'adresser à M. JAHAN, Auguste, marchand de vaches à Sainte-Maure (Indre-et-Loire).

M. FAUVEL, rue Beaurepaire, à Saumur, demande un apprenti pour le blanc. (603)

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteaurox. Traitement gratuit pour les pauvres.

Exposition universelle 1878 MÉDAILLE D'ARGENT.

VITICULTURE DE L'ANJOU Arrondissement de Saumur.

Par Eugène BORIS EN VENTE Chez M. E. MILON, libraire, rue d'Orléans, Saumur.

Graville, Neufgraissons sur dix. SALICYLATE LITHINE SCHLUMBERGER SEUL BREVETÉ 60 pilules — Flacon 5 fr. prépr. par CHEVRIER, Pharm., 21, boulevard Montmartre, Paris. Dépôt à Saumur, ph<sup>o</sup> GABLIN.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc. Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande. Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

LOTÉRIE NATIONALE

L'Administration du PETIT FINANCIER prévient le public que tout abonné aura gratuitement les listes de tous les numéros gagnants de la Loterie nationale. Ceci est un tour de force, si l'on songe que ce journal, le mieux fait, le plus complet et le mieux renseigné, ne coûte que 75 centimes par an pour Paris et un franc pour les départements, 102, rue de Richelieu, Paris. Le PETIT FINANCIER paraît tous les mardis.

CAISSE GÉNÉRALE DES FAMILLES C<sup>o</sup> d'Assurances sur la Vie (fondée en 1838) SIÈGE SOCIAL, A PARIS, RUE DE LA PAIX, 4 Capital social et fonds placés... 17 millions. Assurances réalisées au 31 décembre 1877... 248 millions. Paiements pour participation et tirages... 4,097,000. Assurances avec chances de paiement anticipé par voie de tirage au sort. RENTES VIAGÈRES CAISSE POPULAIRE d'Assurances à tirages, par Titres de 500 francs et Primes de 1 fr. 50 ou 2 francs par mois. Les Assurances réalisées jusqu'au 31 décembre 1878 participeront au tirage de 1879. S'adresser, pour prospectus et renseignements, à la Compagnie, à Paris, et à M. MILLION, à Saumur. (640)

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1873; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc. BANDAGES HERNIAIRES DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BARONNE, 46, A PARIS. Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>rs</sup> V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean. Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression en clincaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. M<sup>rs</sup> V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui, en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète. PRIX MODÉRÉS.

PHARMACIE-DROGUERIE Ancienne Pharmacie PASQUIER A. CLOSIER, Successeur. Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris, 20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchevaux. Saumur, imprimerie de P. GODET.